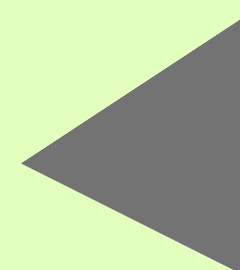


## LA RC DU TRANSPORTEUR DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE

Actions de formation ou de développement professionnels  
continus prévu à l'article R 512-13-1 du code des assurances



VENUS CONSULTING



# LA RC DU TRANSPORTEUR DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE

- Comprendre la mise en jeu des garanties
- Maîtriser les différents contrats de transport
- Appréhender les risques logistiques

## **PUBLIC**

- Collaborateurs des sociétés d'assurances, mutuelles, Gestionnaires de flottes autos
- Toute personne intégrant ou travaillant dans une entreprise d'assurances, un cabinet de courtage ou une agence d'assurance.

## **DURÉE**

- 2 jours - 15 heures de formation

## **PRÉREQUIS**

- Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

# PROGRAMME

## LA RC DU TRANSPORTEUR DE MARCHANDISE ET LOGISTIQUE

### LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA RC

- La mise en jeu
- Les cas d'exonération de la RC
- Les différentes RC

### LA RC CONTRACTUELLE DU TRANSPORTEUR PUBLIC DE MARCHANDISES

- Les principes de la RC contractuelle du transporteur
- Les limites de la RC contractuelle du transporteur
- Les cas d'exonération
- La logistique

### L'ASSURANCE DE LA RC CONTRACTUELLE DU TRANSPORTEUR PUBLIC DE MARCHANDISE

- Les garanties de base RC contractuelle
- La RC Exploitation
- Les garanties de base RC contractuelle
- La RC Exploitation
- La RC Générale

### LES EXTENSIONS DE GARANTIE EN LOGISTIQUE

- Le cadre général de la prestation de service
- La RC du manutentionnaire
- La RC du tractionnaire
- La RC entrepositaire

### LES ACTIVITÉS CONNEXES POUVANT ÊTRE GARANTIES

- La RC du commissionnaire de transport
- La RC transitaire
- La RC du commissionnaire agréé en douane

*Etude de cas : examen de cas opérationnels*



**97 rue Sauveur Tobelem  
13007 Marseille**

**Téléphone : 09 72 63 83 89**

**Declaration d'activite de formation  
enregistre sous le numero 93131678213**



**VENUS CONSULTING**

